COMMUNE DE SALON LA TOUR

ETABLISSEMENT DES MESURES DE PROTECTION AUTOUR DU CAPTAGE DE LA COURIE

ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES CONSTITUANT LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE (COMME DE SALON LA TOUR)

DESIGNATION CADASTRALE DES PARCELLES									DESIGNATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES	
SECTION	N° PARCELLE	LIEU-DIT	NATURE DES PROPRIETES	CONTENANCE (M ²)	EMPRISE		HORS EMPRISE		TELS QU'ILS SONT	TELS QU'ILS SONT CONNUS D'APRES
					N° PARCELLE	SURFACE (M²)	N° PARCELLE	SURFACE (M2)	INSCRITS A LA MATRICE DES	LES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'ADMINISTRATION
AP	162	LA COURIE	Р	13 07	162	13 07			<u>Propriétaire</u> : Commune de Salon la Tour	Parcelle AP 162 : Echange du 12/08/1988
АР	95	LA COURIE	Р	3	95	3			Mairie - 9 Place de la Mairie 19510 SALON LA TOUR	Acte publié le 8/12/1988 par Me Gorse Vol 5151 n°41
										Parcelle AP 95 : Publication antérieure à 1956
AP	163	LA COURIE	Р	24 402	P163	2 400	P163	22 077	Propriétaire: Monsieur ROUX Olivier Henri né le 01/01/1979 à Limoges Chevaille 19 510 Salon la Tour	Donation Partage du 08/01/2022 Acte publié le 19/01/2022, vol 2022 P n°358 par Me Loustaud